

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024
DELIBERATION N°16/12/2024-260

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-quatre, le seize Décembre, à dix-neuf heures, le
Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 2 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 5 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 24

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Géraud DELPUECH, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEBRE, MMES Christiane MEYRONEINC, Marie-Pierre MURAT Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. Nicolas FERNANDEZ par M. Eric BOULDOIRES,
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,

Absents excusés :

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN, M. Jonathan LAROUSSINIE.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **20 DEC. 2024** et que la convocation avait été faite et publiée le 10 Décembre 2024.

Le présent extrait a été transmis le **19 DEC. 2024** à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ENERGETIQUE : SOUSCRIPTION D'UN MARCHÉ AUPRES DE L'U.G.A.P.

RAPPORTEUR : Monsieur Eric BOULDOIRES

La Ville de Saint-Flour possède un patrimoine immobilier important, totalisant plus de 45 000 m² de surface bâtie. Face à cette situation, la municipalité souhaite entreprendre plusieurs actions :

1. Réaliser un audit multicritères de ses bâtiments pour mieux connaître son patrimoine.
2. Établir une feuille de route pour gérer efficacement ce patrimoine à court et moyen terme.

3. Optimiser l'utilisation des bâtiments et réduire leur consommation énergétique.

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire d'élaborer un schéma directeur immobilier et énergétique. Ce document stratégique permettra de planifier et de piloter les actions à mener sur le parc immobilier de la ville.

Il est important de noter que cette étude est financée à 80%, ce qui représente l'aide maximale à laquelle la collectivité pouvait prétendre (20% du fonds vert et 60% du fonds Chêne).

L'U.G.A.P. (Union des Groupements d'Achats Publics), une centrale d'achat au service des collectivités, propose un service pour accompagner la Ville de Saint-Flour dans cette démarche. Cette solution pourra faciliter la mise en œuvre du projet.

Le montant du marché proposé par l'U.G.A.P. est de 139 293,38 € H.T.

La Commission des marchés publics s'est réunie le 9 Décembre 2024 et a donné un avis favorable à la souscription de ce marché.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** la souscription auprès de l'U.G.A.P. d'un marché de service de réalisation d'un schéma directeur immobilier et énergétique pour un montant de 139 293,38 € H.T. ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit marché ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dernier.

POUR : 24 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,

A blue ink signature of Philippe DELORT, written over a circular official stamp of the Mayor of Saint-Flour. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-FOUR' and '1915'.

Philippe DELORT

L'élue secrétaire de séance,

A blue ink signature of Florie PAROU, written over a circular official stamp of the Secretary of the Session.

Florie PAROU

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 19 décembre 2024 16:55
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-260

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-260, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20241219-16-12-2024-260-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 16-12-2024-260

Objet : Schéma directeur immobilier et énergétique : souscription d'un marché auprès de l'U.G.A.P.

Date de décision : 19/12/2024

Date de transmission : 19/12/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>